

## **Trois Point Quatorze (Valérie Chazaud, Lyon), 1er cabinet d'avocats à intégrer la solution Hyperlex de gestion et d'analyse de contrats**

**Lyon, le 08 octobre 2019 - Le cabinet d'avocats Trois Point Quatorze, fondé à Lyon en 2013 par Me Valérie Chazaud, intègre depuis cette rentrée dans ses outils, la solution Hyperlex de gestion et d'analyse de contrats, offrant ainsi à ses clients un service juridique externalisé efficace.**

En effet, Hyperlex est une solution SaaS de gestion et d'analyse de contrats s'appuyant sur l'intelligence artificielle, qui permet de faciliter le travail quotidien des professions juridiques, notamment des cabinets d'avocats ou des études notariales, tout en faisant gagner en efficacité à leurs équipes grâce à :

- un espace sécurisé et centralisé de stockage et de partage des documents ;
- des fonctions de recherche simples et puissantes pour retrouver instantanément n'importe quel contrat, clause ou condition contractuelle ;
- un système de gestion des échéances clés avec alertes automatiques ;
- une génération automatique de synthèse des informations contenues dans les contrats ;
- des 'analytics' issues des données contractuelles facilitant la prise de décision notamment dans les phases de négociation ;
- la dématérialisation des circuits de validation interne (parapheur électronique).

Cette intégration permet à Trois Point Quatorze de se positionner comme partenaire clé des entreprises dépourvues de service juridique et d'être proactif dans la négociation et gestion de leurs contrats, en lien direct avec les directeurs financiers et les directeurs généraux.

“Cette collaboration nous permet de proposer de nouveaux services à nos clients, en agissant aussi comme gestionnaire de leurs contrats : c'est réellement un « plus » par rapport à notre offre de Service juridique externalisé. Hyperlex transforme l'avocat en véritable partenaire business des entreprises !”

*Valérie Chazaud, gérante et fondatrice du cabinet Trois Point Quatorze*

“Nous assistons à une transformation du secteur juridique où les avocats participent à la gestion quotidienne des contrats des entreprises. Trois Point Quatorze devient un pionnier de cette approche et illustre les nouveaux services que peuvent proposer les cabinets à leurs clients.”

*Alexandre Grux, CEO d'Hyperlex*

[Lire l'interview de Valérie Chazaud sur le blog d'Hyperlex](#)

## A propos de Trois Point Quatorze

Le cabinet Trois Point Quatorze, fondé en 2013, accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leurs projets innovants par la rédaction et négociation de contrats, et dans la définition de leur stratégie de propriété intellectuelle. Le cabinet assure la conformité des activités de ses clients à la réglementation (RGPD, ...), assume le rôle de Délégué à la Protection des Données, et propose une offre inédite de Service Juridique Externalisé, notamment aux start ups et scale ups. Ses secteurs d'activité sont plus particulièrement l'informatique au sens large (web, numérique, nouvelles technologies, etc) et le domaine de la santé (pharmaceutique et biotechnologies).

Plus d'informations sur <http://www.troispontquatorze.fr/>

## A propos d'Hyperlex

Hyperlex est une solution en ligne (SaaS) de gestion et d'analyse de contrats basée sur l'intelligence artificielle. Fondée en septembre 2017 par Alexandre Grux (CEO) et Alexis Agahi (CTO,) deux ingénieurs entrepreneurs avec une expérience BtoB, Hyperlex a bouclé au printemps 2018 une première levée de fonds d'un million d'euros auprès de plusieurs business angels français dont Pierre Kosciusko-Morizet et Pierre Krings (Kernel Investissements) et du fonds ISAI. En juin 2019, Hyperlex a annoncé une seconde levée de fonds "Série A" de 4 millions d'euros menée par Elaia suivi par Axeleo Capital et ses investisseurs historiques ISAI Venture et Kernel Investissements.

Plus d'informations sur <https://hyperlex.ai> - Twitter : @Hyperlex\_

---

## CONTACTS PRESSE

Pour Trois Point Quatorze

Valérie Chazaud

+33 (0)6 83 25 34 63

[valerie.chazaud@troispontquatorze.fr](mailto:valerie.chazaud@troispontquatorze.fr)



Pour Hyperlex

[presse@hyperlex.fr](mailto:presse@hyperlex.fr)

